

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
14 avril 2025**

PUBLIE LE : 16 AVR. 2025

Délibération n°250414-1 : Compte rendu des actes administratifs du Président

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le six mars deux mille vingt cinq du fait de l'absence de quorum.

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

PRESENTS

AIGREMONT

Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE

CARRIERES-SUR-SEINE

Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE

CHAMBOURCY

Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE

CHAPET

Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE

CHATOU

Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE

CRESPIERES

Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE

CROISSY-SUR-SEINE

Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE

DAVRON

Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE

FEUCHEROLLES

Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE

L'ETANG-LA-VILLE

Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ

Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY

Benoit VIGNES, DELEGUE TITULAIRE

LE VESINET

Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT

LOUVECIENNES

Alexis GALPIN, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL SUR MAULDRE

Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT

MORAINVILLIERS

Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT

POISSY

Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Blandine HIMPE, DELEGUEE TITULAIRE

VERNEUIL-SUR-SEINE

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE

Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT

Daniel LEVEL, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

Ania REDJAL, DELEGUE TITULAIRE

Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	43
Délégués présents	:	27

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le dix avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

PRESENTS

CHATOU

Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT

DAVRON

Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE

FEUCHEROLLES

Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ

Alexis GALPIN, DELEGUE TITULAIRE

LOUVECIENNES

Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE

MORAINVILLIERS

Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE

POISSY

Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Daniel LEVEL, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE

Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE

Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE

AIGREMONT

Philippe BARRON, DELEGUE SUPPLEANT

CARRIERES-SOUS-POISSY

Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE

Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT

Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE

CHAVENAY

Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE

CRESPIERES

Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE

CROISSY-SUR-SEINE

Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE

Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLEANTE

Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

DAVRON

Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE

EPONE

Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE

Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE

Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE

ECQUEVILLY

Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE

Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ

Anne-Marie VAN DER HEIJDEN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT

LE PORT-MARLY

Thierry MAINGRE, DELEGUE TITULAIRE

Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Armelle VALLOT, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE VESINET

Blandine HIMPE, DELEGUEE TITULAIRE

Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE

Gabriella PANICCIA, DELEGUEE SUPPLEANTE

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL SUR MAULDRE

MARLY-LE-ROI

MAULE	Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE
MEDAN	Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
MONTESSON	Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
ORGEVAL	Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
POISSY	Dominique BREUZIN, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Claude GRAPPE, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Tristan DREUX, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
VILLENNES-SUR-SEINE	Thomas BATIGNE, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Karel KURZWEIL, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE
Pouvoirs	Line WENZEL, DELEGUEE TITULAIRE
Verneuil-sur-Seine	Ania REDJAL, DELEGUEE TITULAIRE
Villeennes-sur-Seine	Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM Maisons-Mesnil	Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM Maisons-Mesnil	Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM Maisons-Mesnil	Claudette DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE

Pouvoirs Néant

Communes non représentées

ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, CARRIERES-SOUS-POISSY, CARRIERES-SUR-SEINE, CHAMBOURCY, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, ECQUEVILLY, EPONE, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PORT-MARLY, LE VESINET, LES ALLUETS-LE-ROI, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSON, ORGEVAL, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,

Assistaient à la séance

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	<i>Pas nécessaire</i>
Délégués présents	:	12
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	<i>11 pour la délibération relative au budget primitif 2025</i> <i>11 pour la délibération relative à la convention avec le CIG</i> <i>(mission d'archivage)</i> <i>12 pour les autres délibérations</i>

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-23 ;

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consenties par le comité syndical dans sa délibération n° 090622-4 en date du 9 juin 2022 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

DECISION N° 2025-03

OBJET : Marché SIV25B – Services vétérinaires hors urgence et hors congés pour la fourrière animale 2025 - Signature

Il a été décidé de confier la prestation à la SELARLU Darie sise 80 route de Mantes 78240 Chambourcy, et signer le marché sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes.

Montant : minimum de 0 euro HT et maximum de 30 000 euros HT.

Durée : courant du 15 février 2025 au 14 février 2026 inclus.

DECISION N° 2025-04

OBJET : Marché SIV25C – Services vétérinaires hors urgence et pendant les congés pour la fourrière animale 2025 – Signature

Il a été décidé de confier la prestation à la SELARL VPLUS Saint-Germain-en-Laye sise 80 rue Pereire 78100 Saint-Germain-en-Laye, et de signer le marché sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes.

Montant : minimum de 0 euro HT et maximum de 10 000 euros HT.

Durée : courant du 15 février 2025 au 14 février 2026 inclus.

DECISION N° 2025-05

OBJET : Marché PIS24C – Entretien des espaces verts des Syndicats Intercommunaux Unilys – Marché subséquent n°4 du SIVOM - Avenant 1 - Signature

Il a été décidé de signer l'avenant 1 au marché avec la société Bruno Peril Jardins Espaces Verts, sise 34, rue de l'est 95510 Vienne en Arthies, afin d'ajuster les prestations initialement prévues et de modifier le montant des prix forfaitaires prévus au marché dans les conditions suivantes :

- Pour la période 1 (01/03/2025 au 05/07/2025) pour un montant de 14 664,00 € HT, soit 17 596,80 € TTC ;
- Pour une période annuelle (en cas de reconduction) pour un montant de 42 300,00 € HT, soit 50 760,00 € TTC.

DECISION N° 2025-06

OBJET : Marché SIV24L – Achat et enlèvement des véhicules hors d'usage – Signature

Il a été décidé :

. de confier la prestation au groupement conjoint solidaire DLA Recyclage/Dépannage Ladoire Automobiles avec pour mandataire DLA Recyclage, sise 8 rue Lavoisier 95 220 Herblay ;

Prix d'achat estimatif annuel de 242 545 euros TTC ;

. de signer, en conséquence, l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande.

Durée : à compter du 1^{er} mars 2025 pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois par périodes d'un an.

Le prix versé par le syndicat étant constitué par l'avantage en nature procuré au cocontractant, cet avantage en nature consistant à pouvoir procéder à l'enlèvement et à la vente des véhicules hors d'usage désignés en contrepartie d'un prix versé par le cocontractant au syndicat en application du bordereau des prix unitaires du marché.

16 AVR. 2025

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

16 AVR. 2025

Transmis en préfecture et affiché le

Pour extrait conforme

Gérard PARFAIT
Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal

